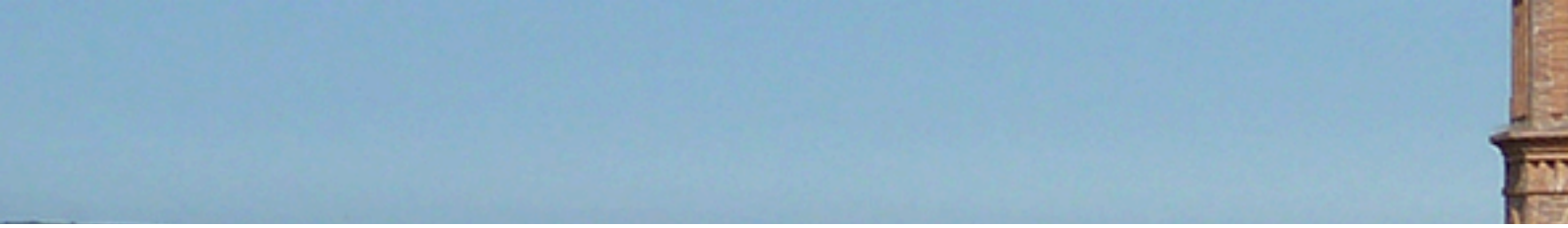

Terres du Lauragais

Site de Caraman – 7, av. du 8 Mai 1945 – 31460 CARAMAN – Tél : 05.62.18.42.80
Ouvert les mardi et mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le jeudi de 9h à 12h

Site de Villefranche de Lauragais : 73, avenue de la Fontasse – 31290 Villefranche de Lauragais
Tél. : 05.31.50.45.50 accueil@terres-du-lauragais.fr

https://www.terres-du-lauragais.fr/fr/index.html

Service d'Assainissement Non Collectif :

Il convient pour toute intervention sur les ANC (demande de contrôle ou autre) de s'adresser à RESEAU31, soit sur le site de Toulouse (Tél. : 05.61.17.30.30), soit sur le site de Maureville (Tél. : 05.62.18.62.62).

Les informations pour les démarches concernant l'assainissement non collectif pourront être consultées sur le site www.reseau31.fr. Des informations complémentaires peuvent être consultées sur le site http://www.terres-du-lauragais.fr.

Permanences accès au droit :

Le Conseil Départemental d'Accès au Droit (CDAD) a pour principale mission d'offrir un accès au droit à l'ensemble des citoyens. Dans ce cadre il vous est proposé des consultations gratuites avec des avocats au pôle de proximité de Caraman de la Communauté de Communes Terres du Lauragais :

7 avenue du 8 mai 1945 - 31460 Caraman : **les jeudi 2 mars, 1er juin et 5 octobre 2023**
Inscriptions au : **05 62 18 42 80**

Pour un rendez-vous sur les pôles de Villefranche et Nailloux, consulter le site Internet de Terres du Lauragais.

Aucune condition n'est nécessaire pour avoir recours à ce service qui est accessible aux habitants de tous les territoires.

Permanence coordinatrice petite enfance secteur Nord :

Informations familles :

Mme Annick BARETS annick.barets@terres-du-lauragais.fr

Sur rendez-vous uniquement : 06.48.91.15.72
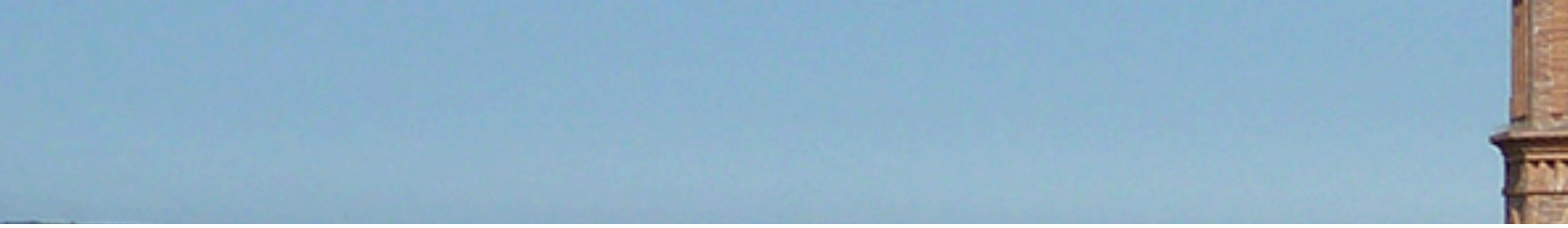
Pour toute information relative aux inscriptions en crèche, tous les éléments peuvent être téléchargés sur le site : http://www.terres-du-lauragais.fr/fr/petite-enfance/preinscription-petite-enfance.html